

# JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ORDONNANCES SOUVERAINES  
Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE  
LA PRINCIPAUTÉ DE SEBORGA



D.I.L.A.P.S

---

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

ANNONCE N° 1

O-2017/07-01

**Portant sur la révocation de Monsieur Marcel MENTIL  
Conseillé du Département des Sports de la Principauté de Seborga**

En vertu des articles 117 et 35.1 de la Constitution,  
A la demande du Chancelier Princier, Chef du Gouvernement,  
Considérant le rapport de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure et des Affaires Stratégiques  
concernant le signalement d'activités de Monsieur Marcel MENTIL contraires aux intérêts de la  
Principauté.

Nous, **Nicolas 1<sup>er</sup>** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par  
les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

**ORDONNONS**

La révocation immédiate de Monsieur Marcel MENTIL, nommé Conseillé du Département des  
Sports de la Principauté de Seborga en date du 22 février 2016, pour actes et propos diffamatoires  
contraires aux intérêts de l'État.

Signée le 10 juillet 2017 par :  
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1<sup>er</sup>  
Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga